



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Charbonnages de France

Question écrite n° 10378

Texte de la question

M. Marc Dolez appelle à nouveau l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur la décision de Charbonnages de France de céder sa filiale Gazonor, exploitante du gaz de mine, ou grisou, dans le bassin minier du Nord Pas-de-Calais à l'opérateur Australien EGL. Celui-ci ne présente pourtant aucune garantie en termes de développement durable, de pérennité d'emplois et de prise en compte de l'intérêt légitime de la population. C'est pourquoi il lui demande instamment de ne pas donner son agrément à une opération totalement hasardeuse afin de préserver une solution régionale s'appuyant sur un projet industriel fort, dans la fidélité à la mémoire des mineurs.

Données clés

Auteur : [M. Marc Dolez](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10378

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 novembre 2007, page 6960

Question retirée le : 25 janvier 2011 (Retrait à l'initiative de l'auteur)